



La CBCQ

La Loi

Publications

Grands dossiers

Statuts juridiques

Procédures

Liens pertinents

Consultation publique
sur l'avenir du
mont Royal

Publications

Enquêtes

L'accessibilité aux lieux de culte

[Première partie - Le sondage](#)

[Deuxième partie - Les clés des lieux de culte](#)

[Conclusion](#)

Introduction

Depuis longtemps préoccupée par l'accessibilité aux églises patrimoniales du Québec, la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) décidait, en novembre 2001, d'étudier la question par sondage. Outre l'identification des lieux de culte accessibles au public, la Commission voulait connaître les moyens mis en place par les fabriques et les paroisses pour accueillir les visiteurs.

Une centaine de fabriques ont fait l'objet d'un sondage qui visait à compiler les informations suivantes : les modalités d'accès à l'église, la présence de personnel, l'offre de visites guidées, la rémunération des guides, la documentation distribuée aux visiteurs, l'affiliation à un circuit touristique et la tenue d'événements spéciaux à l'église. La CBCQ s'est également informée des occurrences de vandalisme et des possibles désavantages engendrés par l'ouverture au public.

La première partie du rapport analyse les réponses obtenues, tandis que la deuxième partie décrit des expériences réussies grâce aux efforts soutenus du milieu.

Première partie - Le sondage

Les portes

Le sondage visait précisément des églises s'affichant ouvertes aux visiteurs. Dans 37 % des cas sondés, on entre dans l'église, à l'année, par la porte principale. Dans 42 % des cas, l'accès principal est ouvert durant la période estivale seulement, généralement du 24 juin à la fête du Travail, de 2 à 7 jours par semaine et de 2 à 12 heures par jour. Environ 20 % des répondants ont confirmé que leur lieu de culte n'est accessible que sur demande.

Plusieurs églises réservent une porte latérale à l'accueil des visiteurs, sans l'annoncer cependant. Une majorité de personnes, déboutées par les portes closes en façade, renonceraient à explorer davantage les possibilités de visite.

La surveillance

La CBCQ a appris que 78 % des répondants assurent une présence continue à l'intérieur de l'église pendant les heures d'ouverture alors que 22 % ne maintiennent qu'une surveillance ponctuelle. Généralement, c'est la secrétaire de la fabrique ou le sacristain qui est responsable de l'accueil. Dans certains endroits, les marguilliers, des bénévoles, des voisins ou des guides rémunérés sont présents de façon plus ou moins continue.

Les visites commentées

Parmi les églises visées par le sondage, 55 % offrent des visites guidées durant l'été, généralement entre la Saint-Jean et la fête du Travail. Dans quelques paroisses (8 %) la saison estivale commence en mai pour se terminer à la fin d'octobre. Les périodes hebdomadaires réservées aux visites sont réparties sur deux à sept jours, selon l'affluence ou les réservations. Une église sur 7 offre des visites guidées à heures fixes ou en après-midi seulement pendant l'été, tandis que 4 % le font toute la journée à l'année, généralement parce que d'autres activités y sont organisées, une exposition par exemple. Dans la plupart des cas, les églises qui offrent des visites guidées durant l'été, le font également sur réservation le reste de l'année. Parmi les lieux de culte offrant des visites guidées à l'année, il faut une réservation préalable dans 35 % des

cas. Enfin, 6 % des églises sondées n'offrent aucune visite guidée.

La majorité des répondants (86 %) offrent la visite gratuitement, invitant cependant à une contribution volontaire, soit au guide, soit à l'église. Pour les visites payantes (14 %), le visiteur aura à déboursier de 0,50 \$ à 3,50 \$. Il faut compter en moyenne 1 \$ par personne pour les visites en groupe.

Les guides

La majorité des églises font appel à un programme d'emploi estival pour étudiants qui prévoit la rémunération en tout ou en partie du guide. Il arrive que la fabrique participe au coût d'embauche de l'étudiant ou que d'autres partenaires soient impliqués tels un musée, une société d'histoire, des entreprises locales ou la municipalité. Une église sur 4 utilise en alternance guides étudiants et bénévoles alors que 35 % ne comptent que sur des bénévoles.

En dehors de la saison estivale, la majorité des visites guidées sont offertes par des bénévoles et les réservations préalables sont généralement nécessaires. Il arrive que d'autres organismes fournissent leurs propres guides, tels un musée, une société d'histoire ou un office du tourisme.

Peu de lieux de culte offrent une formation aux guides, bien qu'en certains cas on tente d'améliorer leurs connaissances. Pour ce faire, 3 % des paroisses font appel à la société d'histoire locale, tandis que moins de 1 % des églises confient à un étudiant le mandat d'élaborer l'histoire du bâtiment et de la paroisse. L'historique sera ensuite traduit en scénario de visite commentée. Par contre dans 12 % des cas sondés, des regroupements intéressés au patrimoine religieux offrent une formation de base.

Dans la grande région de Québec, la formation des guides en patrimoine religieux prend de plus en plus d'importance. Les églises partenaires de la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec (CPTRQ) ainsi que celles qui sont situées dans la MRC de Portneuf peuvent profiter d'un programme de formation. À la CPTRQ, on porte une attention particulière à la compétence des candidats, favorisant l'embauche d'étudiants et de diplômés en tourisme, en histoire, en histoire de l'art, en théologie ou en architecture.

La documentation

La majorité des églises sondées (60 %) offrent une brochure gratuite, sur place ou au presbytère. Dans 3 % des cas, les deux pages couvertures du feuillet paroissial présentent une description historique de l'église. D'autres lieux de culte offrent un document plus spécialisé sur l'histoire de la paroisse ou ses œuvres d'art à des coûts variant de 2 \$ à 35 \$.

Dans 40 % des cas, les dépliants sont distribués un peu plus largement qu'à l'église : kiosques d'information touristique, autres lieux de culte, lieux d'hébergement, centres touristiques, etc.

On trouve des documents touristiques spécialisés à l'échelle régionale ou locale qui présentent soit le patrimoine religieux, soit le patrimoine bâti, soit l'ensemble des attraits touristiques du territoire. Notamment, les régions de Charlevoix et de la Côte-du-Sud ont produit des dépliants présentant divers éléments et circuits portant sur le patrimoine religieux. Quant à la région métropolitaine de Québec, plusieurs de ses nombreux lieux de culte sont répertoriés dans un guide élaboré par la CPTRQ.

L'affichage et la publicité

En général, les heures d'ouverture sont affichées dans le feuillet paroissial distribué à l'église, sur une affiche posée en façade ou encore dans les guides produits par les associations touristiques régionales. On déplore cependant un manque de précision dans les informations publiées.

Environ 30 % des églises interrogées organisent plus stratégiquement l'annonce de leur accessibilité. Certains lieux de culte distribuent des dépliants dans des lieux d'hébergement, des sites touristiques et autres lieux de culte de la région.



Répertoire de tourisme culturel - WAP

Quelques églises placent de la publicité dans les guides touristiques de la région.

Les partenaires de la CPTRQ bénéficient d'un excellent réseau de promotion grâce au kiosque d'information situé sur le parvis de la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, grâce aussi au site Internet de la Corporation, aux vidéos promotionnelles qu'elle produit, aux napperons qu'elle distribue dans des restaurants du Vieux-Québec, à la distribution de son guide À la découverte du patrimoine religieux de Québec et à l'envoi ciblé de matériel d'information aux grossistes en voyage, clubs sociaux et écoles. De plus, chacun des partenaires de la Corporation possède un présentoir permettant la distribution des dépliants d'autres lieux patrimoniaux membres du réseau.



Promenades dans Saint-Augustin-de-Desmaures



Basilique Notre-Dame-de-Québec

Les circuits et événements spéciaux

Une église sur 4 organise ou accueille des événements susceptibles d'attirer des visiteurs de l'extérieur. Soulignons la tenue d'événements de commémoration, de concerts et d'expositions. Quelques églises offrent des concerts réguliers, comme la chapelle du Bon-Pasteur (Messe des artistes) ou ponctuels, comme certaines églises Lanaudoises dans le cadre du *Festival d'été de Lanaudière*. Signalons également les Dimanches en musique de l'église de Sainte-Famille, à Cap-Santé qui mettent à l'affiche des concerts gratuits, à tous les dimanches après-midi du mois d'août.

Certaines églises invitent des groupes (scouts, clubs d'âge d'or, cadets) à une messe célébrée à leur intention suivie d'une visite commentée. D'autres lieux de culte sont les hôtes de conférences-concerts sur le patrimoine de l'église ou sur la pastorale. La période de Noël est particulièrement propice à l'organisation de tels événements.

Enfin, bon nombre d'églises deviennent lieux d'expositions. Depuis quelques années, l'église de Saint-Célestin présente une exposition de reliques de l'ancien sanctuaire de la Tour des Martyrs de Saint-Célestin (1898). Durant l'été, l'église de Saint-Jean-Baptiste à Québec accueille des expositions thématiques. D'autres églises, dont Sainte-Famille à Cap-Santé, présentent une exposition de trésors et d'archives paroissiales. L'église de Rapide-Danseur abrite pendant l'été une exposition d'œuvres d'artistes locaux contemporains. Au sous-sol de l'église de Saint-Thomas, à Montmagny, se trouve le musée d'art religieux Jacques-Simard et sa collection d'objets et de vêtements liturgiques.

Par ailleurs, ce sondage a révélé l'existence de circuits touristiques intéressants. Soulignons *Au fil des clochers lévisiens* offert par des bénévoles dans trois églises de la ville de Lévis et des circuits thématiques mettant en vedette les vitraux, les anges, les orgues, les cloches ou les clochers, etc.

La visite de quelques églises fait parfois partie d'un itinéraire créé par un musée, par une corporation touristique, un office du tourisme, une société d'histoire ou un comité du patrimoine local. Les responsables de l'itinéraire assurent l'accessibilité au lieu de culte, allégeant d'autant la tâche des fabriques.

Quelques églises, notamment dans les régions de Québec, de Charlevoix et de la Côte-du-Sud, font partie d'un circuit patrimonial religieux publicisé à grande

échelle.

Les visiteurs

La majorité des répondants n'a pu fournir de réponses précises quant à la provenance des visiteurs. On observe cependant des points communs dans le style de fréquentation. Par exemple, le nombre de visiteurs est plus important en après-midi, durant la saison estivale, entre le mercredi et le dimanche. Il est constitué de groupes organisés, gens de passage, familles, touristes étrangers et nationaux, étudiants, écoliers et personnes âgées.

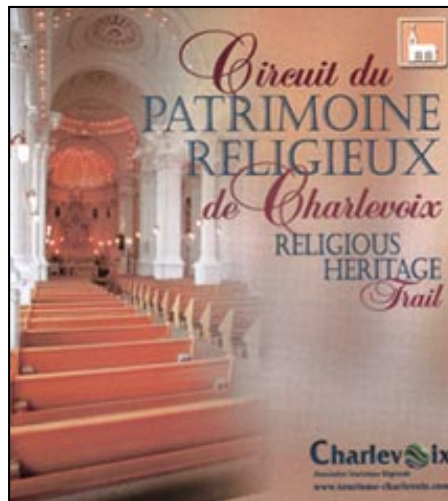
On observe l'émergence de nouvelles clientèles. Les investissements considérables des dernières années dans la restauration du patrimoine religieux québécois ont stimulé de façon significative l'intérêt de la population. Les passionnés de généalogie, les retraités actifs, les groupes scolaires, les touristes américains et européens et, en général, les férus d'art, d'architecture et d'histoire témoignent de leur appréciation dans un simple cahier généralement placé dans l'église, invitant le visiteur à se faire connaître et à noter ses commentaires.

Les inconvénients

Presque unanimement les répondants ont affirmé que l'ouverture au public ne comporte aucun aspect négatif majeur ni pour les lieux ni pour le bon déroulement des offices. Seuls bémols exprimés par 1 à 2 % des répondants : le maintien de l'accessibilité augmente la charge de travail en général et les frais de chauffage pendant les mois d'hiver.

Le vandalisme

Dans seulement 37 % des cas, les répondants rapportent des actes de vandalisme dont 47 % sont commis le jour alors que les portes sont ouvertes et 53 % alors que les lieux sont clos.



Circuit du patrimoine religieux de Charlevoix

Deuxième partie - Les clés des lieux de culte

Ce sondage et de nombreux échanges avec des intervenants culturels confirment que les clés des lieux de culte sont la **sensibilisation et la concertation**.

En effet, il faut convaincre les fabriques, les communautés laïques et les instances municipales de l'importance d'offrir une certaine forme d'accessibilité au patrimoine religieux de leur région. Nous avons constaté que la crainte du vandalisme ne justifie pas de priver un public intéressé de la jouissance des trésors que recèle ce patrimoine. Sensibilisation et concertation peuvent faire des miracles !

Le sondage démontre également que le regroupement des forces est essentiel : paroissiens concernés, agents de pastorale, membres du clergé, défenseurs du patrimoine, élus municipaux et régionaux... on doit réunir les talents et les enthousiasmes pour aider les fabriques dans la recherche de financement et le recrutement de bénévoles.

Nombreux sont les exemples éloquentes de la pertinence d'associer sensibilisation à concertation. En voici deux inspirés par la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec (CPTRQ) et par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf.

La Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec (CPTRQ)

La CPTRQ, née en 1984, s'est donné pour mission de mettre en valeur le patrimoine religieux du Vieux-Québec et des alentours. Avec l'aide de ses guides, animateurs et bénévoles, la Corporation organise des pèlerinages et des visites à la découverte des lieux et des personnages qui ont façonné la culture et l'histoire religieuses du pays. Elle est reconnue par l'Archevêché de Québec comme l'intervenant de l'Église dans le monde du tourisme.

Aujourd'hui, en 2002, la Corporation regroupe quelque 35 partenaires issus de lieux de culte et de communautés religieuses. L'adhésion à la CPTRQ offre entre autres bénéfiques intéressants les avantages du réseau, du partenariat et de la formation continue. La CPTRQ offre également à ses membres une vitrine promotionnelle importante ainsi qu'un forum d'échange d'idées et d'opinions visant le développement collectif des forces vives.

Par exemple, la CPTRQ participe aux salons et bourses touristiques. Elle gère un site Internet qui lui permet de promouvoir ses activités et dans lequel ses partenaires sont invités à présenter leur bâtiment ou leur communauté. Elle entreprend des opérations de télémarketing et de publi-postage, produit et distribue largement le *Guide de la découverte du patrimoine religieux de Québec*, convie ses partenaires à participer aux visites thématiques qu'elle organise dans la région. Elle fournit une expertise dans la rédaction de documents publicitaires, dans la recherche et la documentation touchant divers sujets et met à la disposition de ses partenaires des guides spécialisés dans le tourisme religieux. Enfin, la Corporation assiste ses partenaires dans leurs démarches pour le recrutement de stagiaires, la négociation de contrats et la recherche de subventions.

La CPTRQ mérite d'être citée en exemple pour ses initiatives remarquables dans la mise en commun des ressources et des savoirs et dans la sensibilisation des publics à la richesse du patrimoine religieux de la région de Québec.

Le patrimoine religieux de la région de Portneuf

Dans la région de Portneuf, le patrimoine religieux occupe, depuis quatre ans, une place importante tant chez les décideurs et les intervenants que chez les citoyens. Un Comité multisectoriel du patrimoine religieux (CMPR) a été créé par la MRC, il réunit des membres de l'Assemblée pastorale régionale et de la Table de concertation en culture. Quatre grands objectifs sous-tendent les efforts : mieux connaître le patrimoine religieux, le faire connaître, se l'approprier et s'en responsabiliser collectivement

Ce comité a initié un programme de sensibilisation *Nos clochers vous accueillent* grâce auquel trente-trois églises s'ouvrirent à 15 000 visiteurs au cours de deux après-midi du mois d'août, de 1998 à 2001. Des visites guidées, concerts et expositions furent organisés grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Cette activité favorisa le sentiment d'appartenance des citoyens et l'appropriation du patrimoine religieux. Elle permit d'identifier les églises au potentiel touristique plus important afin d'inaugurer, à l'été 2002, le circuit patrimonial *Les voies du sacré* et une panoplie d'activités telles visites guidées et concerts du dimanche.

Parallèlement à ces activités de sensibilisation, le CMPR offre une formation aux guides, d'une durée de trois jours, à partir d'une vaste étude portant sur les vingt-trois églises de la MRC et ayant conduit à la publication de *Les églises et les chapelles de Portneuf*. Cette étude a également incité le CMPR à organiser, en 2000, un colloque sur l'avenir du patrimoine religieux de Portneuf et à produire un reportage vidéo illustrant quelques lieux de culte de la région.

Villes et villages d'art et de patrimoine, un programme « accélérateur »

La diminution de la pratique religieuse a entraîné une baisse de revenus pour les fabriques réduisant ainsi les ressources humaines et financières. Il est donc devenu urgent de partager la responsabilité de l'accessibilité aux lieux de culte avec d'autres intervenants que le clergé et d'étendre les efforts de sensibilisation aux élus et aux citoyens.



Église St.Bartolomew, Rivière-du-Loup

L'embauche d'un agent culturel grâce au programme *Villes et villages d'art et de patrimoine* (VVAP) a certes favorisé l'appropriation des projets en patrimoine religieux par les élus municipaux et les partenaires locaux dans plusieurs régions du Québec. Dans Portneuf, cette préoccupation des élus municipaux pour la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine significatif a même été enchâssée dans la politique culturelle régionale et dans la révision du schéma d'aménagement.

Dans la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury les efforts de l'animatrice VVAP ont contribué à lever les fonds nécessaires à l'achat et à l'installation de panneaux d'interprétation portant sur les trois églises anglicane, presbytérienne et catholique de la municipalité ainsi qu'à l'élaboration d'un guide de visite autonome.

À la MRC de Montmagny, l'agent de développement culturel, en collaboration avec les comités culturels des paroisses de Saint-Pierre-du-Sud et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, a produit des dépliants mettant en valeur le patrimoine religieux de ces deux sites institutionnels. L'animateur VVAP est également impliqué dans la mise en valeur du site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dans l'établissement d'un circuit d'interprétation ainsi que dans la préparation d'une salle de l'ancien couvent qui accueillera éventuellement une petite exposition sur la vie d'autrefois au couvent.

D'autres exemples faisant appel à la sensibilisation et à la concertation

Un peu partout au Québec, des citoyens conscients de la richesse du patrimoine religieux de leur région s'organisent de façon plus ou moins autonome pour élargir l'accès aux lieux de culte. En voici cinq exemples éloquentes :

- À Lévis, le circuit *Au fil des clochers lévisiens* est offert gratuitement sur réservation, par des bénévoles de trois paroisses : Saint-Joseph-de-Lauzon, Saint-Antoine-de-Bienville et Notre-Dame-de-Lévis. Partenaires de la CPTRO, ces trois institutions bénéficient des nombreux avantages offerts par la Corporation.
- L'église de Rapide-Danseur, qui fait partie du site historique de la Mission-Saint-Bruno-de-Rapide-Danseur, est accessible au public grâce à la collaboration du Centre d'art abitibien. Ce dernier embauche des guides dans le cadre d'un programme d'emploi pour étudiants. Pendant l'été, une exposition d'œuvres d'art est installée au sous-sol de l'église et pour financer les visites, on organise des brunchs populaires ainsi que la Fête du patrimoine qui clôt la saison touristique.
- À Saint-Augustin-de-Desmaures, le comité de mise en valeur du patrimoine religieux a permis la restauration de vêtements sacerdotaux et la mise en valeur du cimetière. Pour financer l'opération, une brochure décrivant le patrimoine paroissial est offerte à 8 \$ l'exemplaire. Pendant les étés 2000 et 2001, des expositions thématiques attiraient les visiteurs dans l'église.

- En Estrie, les *Amis du patrimoine* de Saint-Venant-de-Paquette ont uni leurs efforts pour mettre en valeur leur église, son histoire et ses trésors. Ils présentent une exposition permanente sur la vie religieuse d'autrefois et, en saison estivale, offrent une visite guidée de l'église grâce à des guides subventionnés et à de nombreux bénévoles. Les *Amis du patrimoine* sont associés à l'aménagement du *Sentier poétique* et de la *Maison de l'arbre* jouxtant l'église. En juillet 2002, une galerie d'art a vu le jour dans la sacristie. Les activités des *Amis du patrimoine* sont financées par des spectacles et concerts offerts en saison et par des corvées d'entretien et d'embellissement.
- Dans la région de Brome-Missisquoi, le comité culturel et des loisirs de Saint-Armand a organisé, en septembre 2000, un circuit de seize églises multi-confessionnelles dans six municipalités. Cet événement, étalé sur six jours et baptisé *Semaine patrimoniale du nouveau millénaire*, permettait de rapprocher les communautés culturelles et de sensibiliser les jeunes publics scolaires. Dans chaque église, un guide bilingue accueillait les visiteurs aux accords d'une musique choisie. Des commerces et entreprises de la région ont commandité l'événement et la production de dépliants relatant l'histoire de chacune des églises.

Conclusion

En résumé, la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) a voulu comprendre les enjeux de l'accessibilité aux lieux de culte et faciliter l'échange de solutions entre les personnes et organismes concernés.

Nous avons vu que des initiatives intéressantes pouvaient servir de modèle à l'ensemble des communautés paroissiales du Québec. Nous avons rencontré plusieurs organismes dévoués à la cause, offrant de précieux services pour l'organisation de programmes d'activités et l'établissement de réseaux d'échanges. Nous avons constaté que la crainte du vandalisme ne justifie pas de garder les portes closes. Nous avons compris que sensibilisation et concertation sont les éléments clés donnant accès à ces innombrables richesses collectives que représentent les églises du Québec, leur architecture, leur collection d'objets d'art et leur mobilier. Nous croyons que leurs concepteurs, artistes, artisans et bâtisseurs méritent hommages quotidiens et reconnaissance assidue.

L'État a investi au-delà de 125 millions de dollars au cours des six dernières années dans le programme de restauration du patrimoine religieux québécois. Un tel engagement témoigne de son intérêt et de sa volonté à assurer la pérennité des bâtiments et biens culturels. La mise en valeur de ce patrimoine par tous les moyens possibles devient un complément logique aux grands chantiers réalisés depuis 1998. Encore faut-il que les portes s'ouvrent plus largement sur des activités dynamiques et aussi, tout simplement, pour la contemplation et le recueillement.

Note : Le tableau récapitulatif des résultats du sondage est disponible sur demande à l'adresse info@cbcq.gouv.qc.ca

